

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 11 Septembre 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 27 – **REPRESENTES** : 2.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine et GILLET Maryline, M. GUIET Stéphane, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. MORMANN Nolann et Mme VIGNÉ Sandra.

OBJET :	Cession d'un terrain au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale isac/Rohan.
----------------	--

N° 2014 / 09 / 10

Vu le projet du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, réunissant la Maison de Retraite et le Centre Hospitalier Spécialisé, de construire sur le site du Grand Moulin un nouvel EHPAD de 80 lits,

Vu la délibération du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale en date du 18 Juin 2013,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 Juin 2013 autorisant le Maire à signer un compromis de vente,

Vu le compromis de vente signé,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- mandate Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié de vente au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale d'un terrain d'une contenance globale de 8 954 m², cadastré section AT n° 696 (4 281 m²), AT n° 698 (1 549 m²) et AT n° 701 (3 124 m²),*
- décide que le prix de vente sera de 50 € le mètre carré, soit 447 700€,*
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes ou documents afférents à ce dossier.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 22 Septembre 2014,
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20140918-CM-2014-09-10-
DE
Date de télétransmission : 22/09/2014
Date de réception préfecture : 22/09/2014

